



Mise à jour en février 2021

La présente charte graphique constitue un outil de référence et régit l'utilisation du logotype de l'ECA. Elle définit les éléments constitutifs de son image et soumet son usage à des règles précises. Son application consciencieuse est garante de la bonne réputation de l'ECA.

Le logotype



Signification

Le logotype de l'ECA est une combinaison de trois éléments indissociables :

- un sigle, **le triangle**, qui symbolise à la fois le toit protecteur et les trois missions de l'ECA (prévenir, secourir, assurer) qui relèvent du domaine de la sécurité ;
- un nom, **ECA**, composé de trois lettres en majuscules qui sont l'acronyme d'**E**tablishement **C**antonal d'**A**ssurance ;
- un descripteur, **Prévenir Secourir Assurer**, qui indique les domaines d'activité.



Zone d'exclusion

Une zone d'exclusion protège le logotype de toute interférence avec une image ou du texte. Cet espace (X), tel qu'il est défini ci-contre (hauteur comprise entre la base du grand triangle et celle du triangle inscrit) est un minimum et sa taille est proportionnelle à celle du logotype.

Quand le logotype est utilisé sur des formats géants, la taille de la zone d'exclusion peut être toutefois réduite.



Taille standard pour papeterie/édition



Taille minimale



Tailles d'usage

La taille du logotype n'est pas déterminée par la largeur du document. Elle est définie la plupart du temps par la distance de lecture et par la dimension du support. Par simplification, une taille standard est recommandée :

pour l'édition :

– format A4, A5 : 43 mm

pour les autres applications :

– format A4 : 70 mm

– format A3 : 100 mm

– format F4 : 300 mm

– format F200 : 400 mm

– format F12 : 400 mm

Dans son intégralité le logotype ne devrait toutefois pas être réduit au-delà d'une taille minimale de lecture. Le cas échéant, le logotype s'utilisera sans son descripteur.



Principes d'utilisation

Sur fond de couleur

On évitera autant que faire se peut de placer le logotype sur des fonds de couleur. Le cas échéant, on intégrera le logotype dans une zone d'exclusion (voir page 2.5) dont la taille est directement proportionnelle à celle du logotype.



En noir

Le logotype en noir ne sera utilisé que lorsque la version en couleur n'est pas possible. Dans ce cas, le logotype est en noir tramé à 77%.



En négatif

Quand le logotype est destiné à être appliqué sur un fond rouge, on utilisera la version négative. Les parties grises sont alors converties en blanc.

Utilisations incorrectes



Le sigle séparé de son nom



Le nom ECA dans une autre position



Le logotype en filaire



Le logotype tramé



La typographie différente



Le non-respect du rapport entre le sigle et le nom



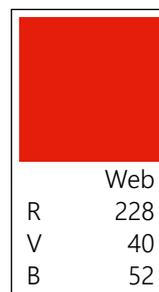
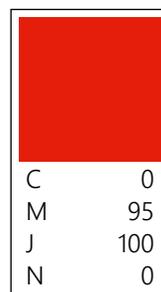
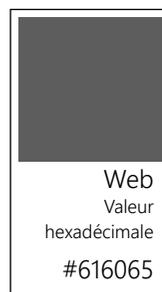
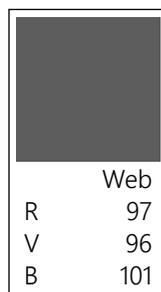
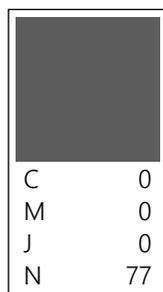
Le sigle placé à droite



Les couleurs différentes de celles autorisées



Les couleurs inversées



Couleurs institutionnelles

L'identité visuelle de l'ECA est conditionnée par l'utilisation de quatre couleurs dominantes :

- le rouge Pantone 485 C
- le gris Pantone 425 C
- le blanc
- le noir à 100% (pour le texte)

Le rouge et le gris sont les couleurs constitutives de la marque. Pour conserver son impact, il conviendra donc de maximiser les surfaces blanches et d'utiliser impérativement le rouge et le gris de référence.

C : papier couché

U : papier offset

